

Savez-vous comment vérifier votre avertisseur de fumée ?



En cas d'incendie, votre avertisseur de fumée peut être défectueux ou la batterie peut être à plat. Pas de chance à prendre, les statistiques le démontrent, l'avertisseur de fumée sauve des vies.

Les statistiques démontrent que 78 % des incendies mortels se produisent dans des résidences entre 2 heures et 4 heures quand les occupants dorment. La plupart des décès sont attribuables à l'inhalation de fumée et non aux flammes. Les personnes âgées et les enfants de moins de cinq ans sont les plus vulnérables en cas d'incendie

Comment vérifier son avertisseur de fumée?

Il y a deux tests à effectuer, soit le volet sonore et la détection de fumée :

Volet sonore

Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre aussitôt.

Détection de la fumée

Vérifiez sa capacité à détecter la fumée à l'aide de la fumée produite par une longueur de 15 cm de corde de coton éteinte dans une assiette d'aluminium. N'utilisez pas la flamme nue ; éteignez et présentez la fumée produite sous l'avertisseur à une distance d'environ 30 cm.

Mesure de sécurité

Si l'avertisseur est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si le signal a été transmis.

Disposez des matériaux incandescents utilisés pour cet essai à la poubelle, mais avant, il faut passer le tout sous l'eau.

Des points importants :

- Ne jamais installer de pile rechargeable.
- Installer un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée.
- Les fixer à une distance de 10 à 30 cm du mur ou du plafond.
- Remplacer son avertisseur de fumée tous les 10 ans. S'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile ou lors des essais, il doit être changé.
- Si l'avertisseur se déclenche trop souvent, il suffit de l'installer un peu plus loin de la cuisine ou de la salle de bain ou d'opter pour un avertisseur à cellule photoélectrique.

- Les propriétaires doivent fournir aux locataires un avertisseur de fumée fonctionnel. Cependant, il revient aux locataires d'assurer l'entretien et le changement de pile.

Le saviez-vous

Au Québec, une excellente pratique fut implantée, soit de profiter du changement d'heure pour vérifier votre avertisseur de fumée et de changer de pile.